

# Cadre des compétences transdisciplinaires



En 2013, le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) a lancé l'examen du Canada Atlantic Essential Graduation Learnings (cadre des apprentissages essentiels à l'obtention du diplôme), le cadre établi en 1995 par les quatre provinces de l'Atlantique pour le développement des programmes d'études. Un comité représentant chacune des provinces a été mis sur pied pour veiller à ce que le cadre guidant les attentes associées à la poursuite d'études dans le système scolaire public réponde aux demandes en évolution du travail et de la vie au 21<sup>e</sup> siècle.

Un examen de la littérature et des études et des documents nationaux et internationaux a guidé les modifications et les ajouts apportés au cadre de 1995. À la suite de la consultation ministérielle et à la collaboration du comité, la mise à jour du Atlantic Canada Framework for Essential Graduation Competencies a été achevée en 2015.

Ce document représente une vision commune des compétences – un ensemble d'attitudes, d'habiletés et de savoir – au-delà des compétences de base suffisantes nécessaires en littératie et en numératie qui préparent les apprenants de se livrer à une vie de transitions et des apprentissages. Il définit l'orientation régionale que les provinces souhaitent poursuivre pour atteindre l'excellence et accorde la flexibilité de créer des programmes d'études qui tiennent compte des priorités et des échéanciers des provinces. Il vise à faire en sorte que tous les élèves du Canada atlantique soient en mesure de tirer avantage des possibilités qui s'ouvrent à eux et de relever les défis de l'avenir.



**CAMET/CAMEF**

Council of Atlantic Ministers of Education and Training  
Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation

# Un appel au changement continu

L'élaboration et le renouvellement des programmes d'études ont été et continuent d'être une des priorités des provinces du Canada atlantique. Les objectifs du renouvellement des programmes d'études sont atteints en prenant les mesures suivantes :

- La clarification des attentes, des résultats et des normes et niveaux de référence pour les élèves
- La vérification de la pertinence et de l'uniformité pour tous les apprenants à tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines
- La concentration sur les principes centraux et le développement d'un savoir approfondi dans les différentes disciplines
- L'intégration de pratiques d'instruction et d'évaluation fondées sur la recherche
- La facilitation d'une démarche d'instruction et d'apprentissage constructiviste contextualisée

La revitalisation du contenu des programmes d'études est un processus réfléchi, stratégique et délibéré qui demande que les spécialistes du domaine articulent avec soin ce qui est actuel et intemporel, tout en déterminant ce qui est essentiel et ce qui est désuet. L'adoption d'un commun objectif par tous les intervenants est essentiel pour évaluer et repenser de façon critique les politiques et les pratiques en vigueur de sorte à s'assurer que tous les élèves sont préparés à participer dans un monde complexe en évolution rapide. Cet environnement dynamique exige que les élèves développent des savoir-faire variés, acquièrent des connaissances approfondies et se munissent d'une gamme de compétences et d'habiletés d'actualité au 21<sup>e</sup> siècle. Les élèves doivent également développer un désir de réalisation personnelle et collective et la volonté de collaborer, non seulement pour leur propre bien-être, mais également pour le bien-être d'autrui et de la planète. Il est essentiel que les diplômés soient en mesure de poursuivre leurs rêves, de renforcer les communautés et de contribuer à accroître la prospérité du Canada atlantique.

Pour accueillir le changement et s'adapter afin d'améliorer l'apprentissage des élèves, le Canada atlantique, par le truchement des efforts du CAMEF, a mis en place une assise solide sur laquelle bâtir. Dans le contexte de la mondialisation et d'un monde en évolution rapide, certaines attitudes, habiletés et connaissances essentielles constituent la fondation sur laquelle porteront les études supérieures. Les ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance conviennent que la détermination d'énoncés clairs sur ce que les élèves doivent savoir, sont en mesure de faire et peuvent réfléchir lorsqu'ils obtiendront leur diplôme d'études secondaires aidera à préparer les élèves à poursuivre leur apprentissage tout au cours de leur vie. Les compétences décrivent les attentes non pas en fonction des disciplines individuelles, mais plutôt par rapport aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes acquises au cours du programme. Ces compétences transdisciplinaires confirment que les élèves doivent établir des liens et développer des habiletés qui dépassent les limites des disciplines, et ce, afin d'être apte à répondre aux demandes actuelles et futures, toujours changeantes, de la vie, du monde du travail et des études.



# Compétences transdisciplinaires

Attitudes, habiletés et connaissances qui préparent les apprenants à l'apprentissage à vie et aux transitions vie-travail.

## Appropriation de la langue française et de la culture acadienne et francophone

Les apprenants reconnaîtront la contribution historique et contemporaine du peuple acadien et des Canadiens francophones à notre société. Ils s'approprieront des référents culturels qui leur permettront de développer leur propre identité acadienne et francophone. Ils seront compétents et autonomes face à la langue et s'exprimeront en français ainsi que par leur culture, dans le respect et la valorisation de la diversité qui les entoure. Ils seront conscients des forces et des défis reliés au vécu en milieu minoritaire et pourront ainsi faire des choix linguistiques et sociaux quotidiens éclairés qui les inciteront à s'engager auprès de leur communauté ou à l'échelle locale, nationale et mondiale. Ils contribueront ainsi à la vitalité et à la durabilité de leur communauté et de la francophonie canadienne.

Les apprenants devraient être en mesure :

- de vivre des rapports positifs face à la langue française;
- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit en français en plus de manifester le goût de communiquer dans cette langue;
- d'accéder à de l'information en français provenant de divers médias et de la traiter;
- de développer des sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance à la langue française;
- de s'approprier la culture acadienne et francophone ancestrale et contemporaine par l'entremise des repères culturels et des contacts avec les membres de la communauté acadienne et francophone;
- d'être créateur de et s'identifier à la culture acadienne et francophone;
- de participer activement et de s'engager dans leur communauté acadienne et francophone;
- d'exercer un esprit critique face à la réalité qui les entoure et aux rapports de forces particuliers vécus en milieu minoritaire;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones.





## Citoyenneté

Les apprenants devraient contribuer à la qualité et à la durabilité de leur environnement, de leur communauté et de la société. Ils analysent des enjeux culturels, économiques, environnementaux, politiques et sociaux, et prennent des décisions éclairées, font preuve d'esprit d'analyse, résolvent des problèmes et agissent en tant qu'individu responsable dans un contexte local, national et mondial.

Les apprenants devraient être en mesure :

- de reconnaître les principes et les actions des citoyens dans une société juste, pluraliste et démocratique;
- de démontrer la disposition et les habiletés nécessaires à une citoyenneté efficace;
- d'analyser et de prendre en considération les conséquences possibles des décisions prises, des jugements portés et des solutions adoptées;
- de reconnaître l'influence de la société sur leur vie, leurs choix et ceux des citoyens en général ;
- de reconnaître l'influence de leurs choix quotidiens sur les autres et ce à l'échelle locale, nationale et mondiale.
- de faire des choix éclairés et responsables, visant la justice et l'équité pour tous et la pérennité de la planète ;
- de connaître les institutions aux niveaux local, national et mondial ;
- de participer à des activités civiques qui appuient la diversité et la cohésion sociales et culturelles;
- de participer et de s'engager dans leur communauté afin d'en assurer sa vitalité et sa durabilité;
- de faire valoir leurs droits et d'assurer leurs responsabilités en tant que francophones;
- d'être ouvert d'esprit de promouvoir et protéger les droits humains et l'équité;
- de saisir la complexité et l'interdépendance des facteurs en analysant des enjeux;
- de débattre et de porter un regard critique et autonome sur les situations qui constituent des débats de société;
- de démontrer une compréhension du développement durable;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturel et la contribution des différentes cultures à la société;
- d'imaginer des possibilités d'action et de les mettre en œuvre.



## Communication

Les apprenants devraient pouvoir interpréter et s'exprimer efficacement à l'aide de divers médias. Ils participent à un dialogue critique, écoutent, lisent, visionnent et créent à des fins d'information, d'enrichissement et de plaisir.

Les apprenants devraient être en mesure :

- d'écouter et d'interagir de façon consciente et respectueuse dans des contextes officiels et informels;
- de participer à un dialogue constructif et critique;
- de comprendre des pensées, des idées et des émotions présentées par de multiples formes de médias, de les interpréter et d'y réagir;
- d'exprimer des idées, de l'information, des apprentissages, des perceptions et des sentiments par diverses formes de médias en tenant compte de la situation de la communication;
- d'évaluer l'efficacité de la communication et de faire une réflexion critique sur le but visé, le public et le choix du média;
- d'analyser les répercussions des technologies de l'information et des communications sur l'équité sociale;
- de démontrer un niveau de compétence de l'autre langue officielle du Canada.



## Développement personnel et cheminement de carrière

Les apprenants devraient devenir des personnes conscientes d'elles-mêmes et autonomes qui se fixent des objectifs et cherchent à les atteindre. Ils comprennent la contribution de la culture aux rôles joués dans la vie personnelle et dans leur cheminement de carrière. Ils prennent des décisions réfléchies à l'égard de leur santé, de leur bien-être et de leur cheminement personnel et leur cheminement de carrière.

Les apprenants devraient être en mesure :

- de faire des liens entre l'apprentissage, d'une part, et le développement personnel et le cheminement de carrière, d'autre part;
- de démontrer des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui des autres;
- de bâtir des relations personnelles et professionnelles saines;
- de se connaître comme individu et comme apprenant et d'utiliser des stratégies qui leur correspondent le mieux afin de se sentir autonome et compétent dans leurs vies personnelles et leur cheminement de carrière;
- d'acquérir des habiletés et des habitudes propices à leur bien-être physique, spirituel, mental et émotif;
- d'élaborer des stratégies pour gérer l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle;
- de créer et de mettre en œuvre un plan personnel, d'études, de carrière et financier pour réussir les transitions et atteindre leurs objectifs d'études et de carrière;
- de montrer qu'ils sont prêts à apprendre et à travailler d'une manière individuelle, coopérative et collaborative dans divers milieux dynamiques et en évolution;
- de montrer qu'ils ont la capacité à répondre et à s'adapter efficacement à des situations nouvelles (résilience).





## Créativité et innovation

Les apprenants devraient se montrer ouverts aux nouvelles expériences, participer à des processus créatifs, faire des liens imprévus et générer des idées, des techniques et des produits nouveaux. Ils apprécient l'expression esthétique ainsi que le travail créatif et novateur des autres.

Les apprenants devraient être en mesure :

- de recueillir des renseignements à l'aide de tous les sens afin d'imaginer de créer et d'innover;
- de développer et d'appliquer leur créativité pour communiquer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de prendre des risques réfléchis, d'accepter la critique, de réfléchir et d'apprendre par essai et erreur
- de penser de façon divergente et d'assumer la complexité et l'ambiguïté;
- de reconnaître que les processus de création sont essentiels à l'innovation;
- d'utiliser des techniques de création pour générer des innovations;
- de collaborer afin de créer et d'innover;
- de faire une réflexion critique sur les travaux et les processus de création et d'innovation;
- d'apprécier la contribution de la créativité et de l'innovation au bien-être social et économique.



## Pensée critique

Les apprenants devraient analyser et évaluer des éléments de preuve, des arguments et des idées à l'aide de divers types de raisonnement afin de se renseigner, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes. Ils se livrent à une réflexion critique sur les processus cognitifs.

Les apprenants devraient être en mesure :

- d'utiliser des aptitudes à la pensée critique pour se renseigner, prendre des décisions et résoudre des problèmes;
- de reconnaître le caractère réfléchi de la pensée critique;
- de faire preuve de curiosité, de créativité, de flexibilité, de persévérance, d'ouverture d'esprit, de sens de l'équité et de tolérance à l'ambiguïté, à la retenue de jugement et de poser des questions efficaces qui appuient la recherche de renseignements, la prise de décisions et la résolution de problèmes;
- d'acquérir, d'interpréter et de synthétiser les renseignements pertinents et fiables de diverses sources;
- d'analyser et d'évaluer des éléments de preuve, des arguments et des idées;
- de travailler de façon individuelle et collaborative pour utiliser divers types de raisonnement et diverses stratégies, tirer des conclusions, prendre des décisions et résoudre des problèmes à partir d'éléments de preuve;
- de faire une réflexion critique sur les processus de pensée utilisés et de reconnaître des hypothèses;
- de communiquer efficacement des idées, des conclusions, des décisions et des solutions;
- d'apprécier les idées et les contributions des autres qui ont des points de vue divers;
- de remettre en question ce qui influence leur vie afin de faire des choix linguistiques culturels et sociaux éclairés.





## Maîtrise de la technologie

Les apprenants devraient utiliser et appliquer la technologie afin de collaborer, de communiquer, de créer, d'innover, de résoudre des problèmes tout en adoptant les comportements d'un citoyen numérique actif et éclairé.

Les apprenants devraient être en mesure :

- de reconnaître que la technologie englobe une gamme d'outils et de contextes d'apprentissage;
- d'utiliser la technologie et d'interagir avec elle afin de créer de nouvelles connaissances;
- d'appliquer la technologie numérique afin de recueillir, de filtrer, d'organiser, d'évaluer, d'utiliser, d'adapter, de créer et d'échanger de l'information;
- de choisir et d'utiliser la technologie pour créer et innover, et pour communiquer, collaborer et s'ouvrir sur le monde;
- d'analyser l'influence de la technologie sur la société et son évolution et l'influence de la société sur la technologie et son évolution;
- d'adopter, d'adapter et d'appliquer la technologie de façon efficace et productive;
- d'utiliser la technologie de manière sécuritaire, en toute légalité et de façon responsable;
- d'utiliser diverses technologies pour réseauter avec d'autres francophones et contribuer à la vitalité et à la pérennité de leur communauté et de la francophonie canadienne.

## Relation entre les compétences transdisciplinaires et les résultats d'apprentissage

Les compétences transdisciplinaires définissent l'ensemble interdépendant d'attitudes, d'habiletés et de connaissances que les apprenants doivent posséder pour participer activement à l'apprentissage continu et réussir les transitions vie-travail. Elles s'appliquent à toutes les disciplines. Les programmes et les cours, décrits au moyen de résultats d'apprentissage généraux et spécifiques, fournissent le contexte dans lequel ces compétences seront développées au fil des ans.

Les compétences transdisciplinaires sont un cadre pour l'élaboration des programmes et des cours. Le développement prévu dans ce cadre fait en sorte que les résultats d'apprentissage s'alignent avec les compétences et donne des occasions d'apprentissage interdisciplinaires.

## Apprentissage et évaluation

L'atteinte des compétences transdisciplinaires sera mesurée par l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage des résultats d'apprentissage élaborés pour chaque cours et programme.

L'évaluation au service de l'apprentissage recueille des données sur l'apprentissage dans le but de guider l'instruction, l'évaluation et la communication des progrès et des résultats obtenus. Elle met en relief ce que les élèves savent, sont en mesure de faire et d'explicitier par rapport au programme d'études. L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et d'instruction. Son but principal est d'améliorer et de guider le processus d'apprentissage.

L'évaluation de l'apprentissage est faite à la fin de la période désignée d'apprentissage. Elle sert, en combinaison avec les données recueillies par l'évaluation au service de l'apprentissage, à déterminer l'apprentissage réalisé.

La diversité et la variété des apprenants nécessitent d'avoir recours à une gamme de stratégies et de méthodes pour que l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage soient constructives.